

Situation épidémiologique de la rage au Sénégal



Situation épidémiologique de la rage en 2020 au Sénégal

- ▶ Introduction
- ▶ Quelques rappels sur la rage
- ▶ Aspects réglementaires de la lutte contre la rage
- ▶ Surveillance de la rage au Sénégal
- ▶ Conclusion

Introduction 1/2

- Maladie zoonotique presque toujours mortelle (homme, bétail et autres mammifères)
- Environ 60 000 décès/an (1 personne toutes les 9 minutes)
- Fardeau plus élevé dans les pays en développement (95% des décès humains → enfants de moins de 15 ans)
- Au Sénégal, la rage est une maladie à déclaration obligatoire et sous surveillance
- Les données épidémiologiques sur la maladie sont très disparates et non exhaustives

Introduction 2/2

- ▶ Insuffisance de données → véritable défi pour susciter l'engagement des autorités sanitaires
- ▶ Le Sénégal, à l'instar de la Communauté internationale, s'est engagé pour éliminer la rage humaine transmise par les chiens d'ici 2030
- ▶ Au Sénégal, un plan multisectoriel de contrôle et d'élimination de la rage a été élaboré avec l'appui de la FAO et du GARC
- ▶ une procédure opérationnelle normalisée pour la riposte en cas d'apparition de la rage a été validée.

Quelques rappels sur la rage

- ▶ La rage est une zoonose virale.
- ▶ Elle est transmise par morsure, griffure, léchage sur la peau abîmée ou les muqueuses
- ▶ Encéphalite mortelle
- ▶ Plus de 98 % des cas humains sont dus à des virus canins
- ▶ Maladie évitable par la vaccination
- ▶ Les enfants de moins de 15 ans, surtout ceux du monde rural, pauvres, payent le plus lourd tribut

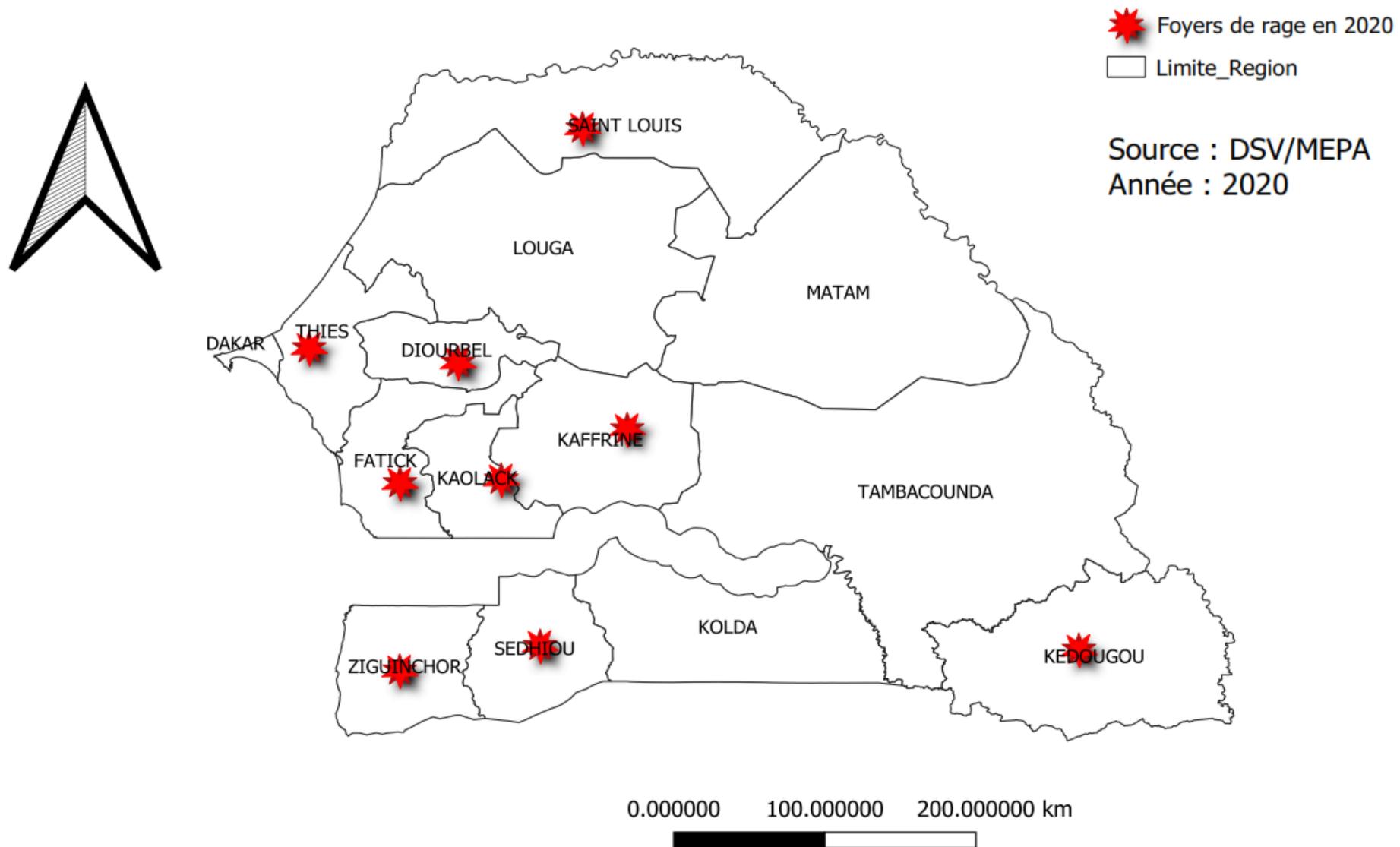
Aspects réglementaires de la lutte contre la rage

- ▶ Règlement sanitaire international (2005): instrument juridique international obligatoire pour 196 pays dans le monde (Etats membres de l'OMS)
- ▶ Decret N°2002-1094 du 04 Novembre 2002 relatif à la police sanitaire des animaux faisant de la rage une maladie à déclaration et à vaccination obligatoires
- ▶ La mise en œuvre de la stratégie de Surveillance Intégrée de la Maladie et de la Riposte qui cible 44 maladies, affections et événements prioritaires dont la rage humaine
- ▶ Le Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales crée par arrêté N°005917/MEL/DIREL/DPZ du 25 octobre 2005 ciblant 14 maladies prioritaires dont la rage

La surveillance de la rage au Sénégal

- ▶ Au titre de la surveillance passive de la rage animale :
- ▶ 60 foyers dont 69 malades 42 morts
- ▶ 31 foyers de rage à Saint-Louis dont 27 foyers de rage canine, 2 foyers de rage asine, 1 foyer équin et un foyer caprin
- ▶ 10 foyers à Kafrine dont 7 foyers de rage canine, 2 foyers de rage équine et une foyer de rage asine
- ▶ Kédougou : 7 foyers canins
- ▶ Kaolack : 5 Foyers; 3 canins, 1 équin et 1 asin
- ▶ 9 régions sur 14 ont rapporté des foyers de rage
- ▶ A la journée mondiale de la rage, 11 534 chiens domestiques ont été vaccinés et 27 869 chiens errants ont été éliminés.

Distribution des foyers de rage au Sénégal en 2020



Conclusion

- ▶ Au Sénégal, la rage est une maladie négligée, endémique et en recrudescence dans la plupart des régions du pays
- ▶ Elle constitue un problème de santé publique majeur . Au total 69 cas de rage ont été notifiée en 2020 contre 43 en 2019 et cela est en deçà de la réalité du fait du sous rapportage.
- ▶ Lutter efficacement contre la rage suppose donc, une approche intégrée et multisectorielle (Elevage, Santé, Education, Collectivités territoriales, Environnement, Sécurité etc.) ainsi que des ressources appropriées.

Merci pour votre attention